

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2018**

Sont présents :

Christian FRANCE, Marie-Aline BONAVENTURE,  
Fabienne MANGENOT, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET,  
Jean-Luc DUVAL, Alain ABSCHIEDT, Frédéric LATRAYE,  
Sébastien BARTH, Dominique BREGNARD, Joël MAIRE

Est nommée secrétaire : Alain ABSCHIEDT



- **ORDRE DU JOUR**

**Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017**

Après s'être fait présenter le compte administratif normalement administré pendant le cours de l'exercice 2017 ainsi que le compte de gestion 2017 du receveur, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen :

	Dépenses	Recettes	Réalisations 2017
Section de fonctionnement	136 250,81	152 409,30	16 158,49
Section d'investissement	27 998,61	51 619,10	23 620,49

**Participations communales 2017**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les participations communales 2016 :

- Commission syndicale biens indivis Vicherey-Pleuvezain	8 000,00 €
- Sivom de la haute vallée de l'Aroffe	22 651,65 €
- Sivom de la vallée de l'Aroffe	6282,00 €
- Syndicat mixte d'informatisation communale des Vosges	120,00 €

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide de verser en 2018 une subvention aux associations ayant transmis leur rapport d'activités et financier 2017.

**Taux des trois taxes locales 2018**

Depuis de nombreuses années la fiscalité de la commune n'a pas été augmentée. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales 2018 (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti):

Taxe d'habitation	12,68 %
Taxe foncière (bâti)	21,37 %
Taxe foncière (non bâti)	32,15 %

**Budget primitif 2018**

Après avoir examiné les dépenses et les recettes prévues pour l'année 2018 le conseil vote à l'unanimité le budget primitif de 2018 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	189 624,27	189 624,27
Section d'investissement	143 370,57	143 370,57

**Examen des devis de la toiture pour la salle communale.**

Monsieur le maire fait part au conseil de plusieurs devis pour la restauration de la toiture de la salle communale. Le conseil a demandé à ce que nous ayons plus de détails concernant les devis concernant les matériaux utilisés.